A mad.le de Madanville.

A Moulin. Hofwijck 6. Octob. 1683.

Vous dirés, ce me semble, que cette Traduction est d'une Dame. Je ne sçay si vous le sçaurés; mais il est veritable, que je suis assez satisfait de cette Traduction, sur les solides apparences de quelque raison. Mais ayy toutesfois, n'en déplaise au Cotillon, je me declare pour les Censeurs. L'obstructeur a raison; quand la traductrice seroit une sibylle. Je m'en suis examiné sur l'original, premier que de voir les arguments des parties. et comme j'y ay mis le nez, je me suis trouvé confirmé par ces de l'obstructeur dans une verité indisputable. Sulpitius n'a rien dit, s'il n'a parlé par Ironie et son Licitum est tibi (credo). voire, il est contredit, et a detruit le plus fondement de sa consolation. J'adjoute même aux considerations de l'obstructeur, qui ne regardent que la deprauation de la sentence Romaine, que Sulpitius a eu la reconnoissance à Ciceron, que dans un desordre de la Rep. et dans le mespris ou il estoit alors de tous les gens de bien il ne pouvoit pas inspirer de choisir, comme autrefois, des gendres à sa fantaisie et dignes de sa condition. Il faut voir, s'il n'a plustost dit à l'indignité des objets de son choix. à l'impuissance de l'affligé. Je m'oppose cependant à l'obstructeur là où, de la part de ses raisons, il suppose, que si le point d'interrogation est mis après committere putasne, l'Ironie en est confirmée. et me semble, au contraire, que cette interrogation le postpose et ne trouve point d'ailleurs que le Credo (où est toute la force de l'ironie) s'y adjuste assez naturellement. outre qu'il parlant par Ironie l'on n'a pas accoustumé d'interroger; mais de dire positivement quelque chose impossible. Voyés mon opinion de la question. si vous le jugés au de Latin que de l'Hebrieu, je me confirmay bien davantage à l'advis sur un subject où apparemment je vous aurois à parler. Il a été dit en Latin, que c'est trop de deux témoins contre un Heraut; que seroit de deux femmes contre un ignorant comme moy. qui suis &c.

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 529
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5311